



Plateforme d'appels d'offres en ligne du Conseil de l'Europe

Avis de confidentialité

Les données personnelles qu'un soumissionnaire fournit dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres via la plateforme d'appel d'offres électronique du Conseil de l'Europe sont traitées conformément au [Règlement du Conseil de l'Europe sur la protection des données à caractère personnel](#) adopté par le Comité des Ministres le 15 juin 2022.

1. Qui est responsable du traitement des données ?

L'unité de passation des marchés du Conseil de l'Europe est le "responsable du traitement" en ce qui concerne le traitement des données à caractère personnel dans le cadre d'un appel d'offres, ce qui signifie qu'elle a le pouvoir de décision en ce qui concerne le traitement des données.

2. Quelles données traitons-nous et dans quel but ?

a) Appel d'offres

Les données à caractère personnel fournies via la plateforme d'appels d'offres en ligne du Conseil de l'Europe sont traitées aux fins de la gestion et de l'administration d'un appel d'offres. Cela implique notamment l'évaluation de l'éligibilité du soumissionnaire à participer aux procédures de marchés publics et à se voir attribuer des marchés conformément aux critères d'exclusion, de sélection et d'attribution définis dans les spécifications de l'appel d'offres ou dans le cahier des charges.

Les données à caractère personnel peuvent concerner soit le soumissionnaire s'il s'agit d'une personne physique, soit le personnel et les sous-traitants du soumissionnaire s'il s'agit d'une personne morale. Nous pouvons traiter les catégories de données suivantes :

- Nom (titre, prénom, nom) et fonction ;
- Coordonnées (service de l'entreprise, adresse postale, pays de résidence, numéro de téléphone professionnel, numéro de téléphone mobile, numéro de télécopie, adresse électronique, adresse internet) ;
- Coordonnées des comptes bancaires (numéro de compte, nom du titulaire du compte, nom et adresse de la banque, codes IBAN et BIC) ;
- Numéro de passeport/identification (pour les personnes physiques) ou numéro d'enregistrement de la société (pour les personnes morales), numéro de TVA et/ou appartenance à une organisation commerciale ou professionnelle ;
- Informations pour l'évaluation des critères de sélection : capacité financière et économique (relevés bancaires ou assurance responsabilité civile professionnelle ou bilan ou déclaration de chiffre d'affaires), expertise, compétences techniques et linguistiques, formation, expérience professionnelle, y compris les détails de l'emploi actuel et passé ;

- Certificats de cotisations de sécurité sociale et d'impôts payés, et extraits de casiers judiciaires ;
- Autres données personnelles contenues dans les CV (sexe, lieu et date de naissance, nationalité) ;
- Autres données personnelles contenues dans la demande d'offre (taux horaire/journalier, références, lettres de recommandation).

b) Base de données interne des prestataires du Conseil de l'Europe

Nous pouvons également inclure les données du soumissionnaire dans la base de données interne des fournisseurs du Conseil de l'Europe afin de faciliter la recherche d'un fournisseur de biens ou d'un prestataire de services pour les besoins du Conseil de l'Europe. À cette fin, nous traitons les catégories suivantes de données à caractère personnel :

- si le soumissionnaire est une personne physique, nous pouvons traiter son nom, son pays, sa catégorie d'activité et son adresse électronique ;
- si le soumissionnaire est une entreprise, en règle générale, les informations contenues dans la base de données (nom de l'entreprise, pays, catégorie d'activité et adresse électronique) ne contiennent pas de données à caractère personnel, sauf si l'adresse électronique de l'entreprise est composée du nom et du prénom d'une personne.

3. Qui a accès à vos données ?

Le personnel du Conseil de l'Europe chargé de l'évaluation des offres, y compris la Commission d'appel d'offres, et de la mise en œuvre des contrats qui en découlent aura accès à vos données personnelles.

Afin d'éviter la duplication des comptes, les données suivantes des soumissionnaires peuvent être mises à la disposition des autres soumissionnaires qui créent leur profil sur la plate-forme d'appel d'offres électronique du Conseil de l'Europe s'ils saisissent des informations similaires à celles déjà enregistrées sur la plate-forme d'appel d'offres électronique : nom de l'entreprise/du profil, pays d'enregistrement, numéro de TVA (uniquement si ce champ a été rempli), et nom de l'administrateur du profil.

La base de données interne des prestataires du Conseil de l'Europe est un outil interne auquel chaque membre du personnel du Secrétariat du Conseil de l'Europe peut accéder. Les données ne sont pas partagées en dehors du Conseil de l'Europe.

Si le soumissionnaire se voit attribuer un marché par le Conseil de l'Europe, ses données personnelles seront rendues publiques, conformément à l'article 18 § 6 du Règlement financier et des dispositions complémentaires du Conseil de l'Europe. Les informations seront publiées sur le site Internet du Conseil de l'Europe et comprendront le nom du soumissionnaire, le pays, le montant attribué et le nom du projet ou du programme pour lequel un contrat est attribué.

Les données personnelles du soumissionnaire peuvent être divulguées aux organes compétents du Conseil de l'Europe à des fins d'audit interne et externe, ainsi qu'au Comité des Ministres et à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en vue de l'accomplissement par ces derniers de leurs fonctions statutaires.

Aucune donnée personnelle n'est partagée avec des tiers à des fins de marketing direct.

4. Quelle est la base juridique de notre traitement des données à caractère personnel ?

Les données à caractère personnel sont traitées sur la base des instruments juridiques ou du cadre juridique interne du Conseil de l'Europe dans la mesure où elles sont nécessaires à l'accomplissement de ses tâches et activités en vue de la réalisation de son but tel qu'énoncé à l'article 1 du Statut, y compris le Règlement financier et les dispositions complémentaires du Conseil de l'Europe, adoptés par le Comité des Ministres le 29 juin 2011, avec les amendements ultérieurs, et la Règle n° 1395 du 20 juin 2019 sur les procédures de passation de marchés du Conseil de l'Europe.

Lorsque le soumissionnaire est une personne physique, les données à caractère personnel sont également traitées pour prendre des mesures préalables à la conclusion d'un contrat avec la personne concernée.

Nous traitons les données à caractère personnel afin d'éviter la duplication des comptes sur la base de l'intérêt légitime du Conseil de l'Europe à assurer le fonctionnement efficace de sa plateforme d'appels d'offres en ligne.

Nous traitons les données personnelles dans le but de les inclure dans la base de données interne des fournisseurs du Conseil de l'Europe sur la base de l'intérêt légitime du Conseil de l'Europe à ce que les informations sur les fournisseurs soient facilement accessibles à son Secrétariat afin de faciliter les opérations nécessaires à l'accomplissement des tâches et des activités du Conseil de l'Europe.

5. Comment conservons-nous les données à caractère personnel ?

Les données personnelles fournies lors de la création d'un profil sur la plateforme d'appel d'offres électronique du Conseil de l'Europe et de la soumission d'une demande d'offre sont stockées électroniquement sur les serveurs du Conseil de l'Europe situés dans l'Union européenne. Nous avons mis en place des mesures pour protéger la sécurité des informations personnelles, y compris des mesures de sécurité appropriées pour empêcher que les informations personnelles soient accidentellement perdues, utilisées ou consultées de manière non autorisée, modifiées ou divulguées. Ces mesures comprennent des serveurs cryptés, un accès limité aux bases de données pour les seules personnes qui en ont besoin et une sauvegarde sécurisée de toutes les données.

6. Combien de temps les données à caractère personnel seront-elles conservées ?

a) Appel d'offres

Les données personnelles fournies en relation avec le profil du soumissionnaire sur la plateforme d'appel d'offres électronique du Conseil de l'Europe peuvent être supprimées à la demande du soumissionnaire.

Les données à caractère personnel fournies dans le cadre d'un appel d'offres sont conservées pendant une période minimale de dix ans, conformément à l'article 64 du règlement financier et des dispositions complémentaires du Conseil de l'Europe. La période de dix ans commence à courir à partir de la date d'attribution du marché, pour toutes les données relatives à la procédure de passation de marché, et à partir de la date de la dernière facture/demande de paiement, en ce qui concerne le soumissionnaire qui s'est vu attribuer un marché.

b) Base de données interne des prestataires du Conseil de l'Europe

Nous pouvons supprimer des données personnelles de la base de données si nous estimons que les services ou les biens offerts par le fournisseur ne présentent plus d'intérêt pour nous.

Nous supprimerons également les données à caractère personnel si la personne concernée nous a demandé de le faire conformément à la section 7 ci-dessous.

7. Droits relatifs à la protection des données

Toute personne dont nous traitons les données personnelles a le droit de.. :

- demander l'accès aux informations personnelles que nous détenons ;
- demander que nous corrigions les informations personnelles incomplètes ou inexactes que nous détenons à son sujet ;
- demander que nous supprimions ou retirions les informations personnelles lorsqu'il n'y a aucune raison valable de les conserver ;
- s'opposer au traitement des données à caractère personnel pour des raisons spécifiques liées à sa situation.

8. Contacts et plaintes

Si vous souhaitez exercer les droits susmentionnés ou si vous avez des questions, des préoccupations ou des demandes concernant la manière dont vos données sont collectées et utilisées, veuillez contacter le Conseil de l'Europe à l'adresse suivante :

- en envoyant un courriel au service du Conseil de l'Europe chargé des marchés publics à l'adresse dga.ao@coe.int ;
- en envoyant un courriel au délégué à la protection des données du Conseil de l'Europe à l'adresse dpo@coe.int .

Si vous estimez que nous n'avons pas répondu de manière adéquate à votre demande et que vous considérez que vos droits en matière de protection des données ont été violés à la suite du traitement de vos données à caractère personnel, vous avez le droit de déposer une plainte auprès du Commissaire à la protection des données du Conseil de l'Europe en envoyant un courrier électronique à datacommissioner@coe.int .